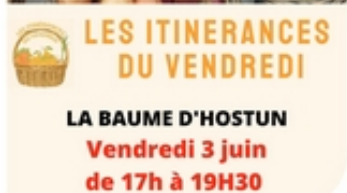




Au village

VENDREDI 3 JUIN : Réservez votre après-midi et soirée !!

- **de 16h à 19h : Rendez vous pour le Don du Sang** à la salle des fêtes. Les nouveaux donateurs devront se munir de leur pièce d'identité.
- **de 17h à 19h 30 : Retrouvez vous pour le marché des producteurs** sur la place devant l'épicerie EPIFLORA, où vous pourrez profiter d'un moment convivial en terrasse autour d'un apéritif dinatoire.



À partir de juin, le marché aura lieu à la Baume d'Hostun toutes les 3 semaines. La commune de Jaillans ayant déjà deux temps de vente de producteurs sort de "l'Itinérance du vendredi". Vous pourrez retrouver le nouveau calendrier sur la dernière page de cette Vie Communale.

- **dès 20h30, poursuivez la soirée à l'ancien Centre de Convalescence devenu le Chalutier**, où les bénévoles de l'Association Chalu Tiers-lieu proposeront un petit service de restauration, en musique avec le groupe Ambraze : buvette et tapas provençales / petites mises en bouche.
- **à 22h, précipitez vous au cinéma!** La Salle des fêtes n'étant pas libre, le site Ste Catherine Labouré (le Chalutier) offre un espace propice à une séance en plein air, où, pour plus de confort, vous pourrez apporter votre siège ou fauteuil pliant et votre couverture... Nous plongerons dans l'univers de Marcel Pagnol :



→ à 22h LE TEMPS DES SECRETS

Date de sortie 23 mars 2022 (1h48min)
Réalisé par Christophe Barratier
Avec Léo Campion, Guillaume De Tonquédec, Mélanie Doutey, etc.
Genre Famille,

Synopsis et détails (*Adaptation du Temps des secrets, troisième tome des Souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol*)

Marseille, juillet 1905. Le jeune Marcel Pagnol vient d'achever ses études primaires. Dans trois mois, il entrera au « lycée ». Trois mois... une éternité quand on a cet âge. Car voici le temps des vacances, les vraies, les grandes ! Enfant de la ville, ce retour tant attendu à ses chères collines d'Aubagne et d'Allauch, celles de « La Gloire de mon père » et « Le Château de ma mère » le transporte de bonheur. Il y retrouve la nature, les grands espaces et surtout son ami Lili toujours prêt à partager de nouvelles aventures, à l'âge où le temps de l'insouciance laisse place à celui des secrets.

Tarifs : 5,50€/enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50€/adulte

FÊTE DE L'ÉTÉ



Samedi 18 Juin 2022

Le Comité des Fêtes, les conscrits du village, l'Association de Parents d'Élèves (APE), la Team Vercors, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), l'Association « le Chalutier » et la municipalité vous invitent à la Fête de l'Été !!

Il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges !

Venez nombreux !

FÊTE DE L'ÉTÉ

Programme du Samedi 18 Juin :

- 13h30 :** **Inscription au concours de pétanque**
Doublettes / 14h00 début du tournoi
- 14h :** **Nombreux Jeux pour tous les âges !**
(piscine à balles, babyfoot, jeux de glissades...)
- 15h :** **Oeuvre collective**
- 16h :** **Concours de lancer de bottes de paille**
- 19h :** **Pique-nique géant - Barbecue partagé**
Hamburger-frites en vente sur place
Apportez vos assiettes, verres, couverts, grillades...
- 21h :** **Spectacle familial de clown gratuit**
«OPÉRATION ARTICHAUT»
par la compagnie les Chouettes prod
- 22h :** **Scène ouverte**
- 22h30 :** **FEU D'ARTIFICE**

BUVETTE-SNACK-TOMBOLA
1 baumois = 1,25 €

BELLE CÉRÉMONIE QUE CELLE DE CE 8 MAI À LA BAUME D'HOSTUN !

Cette manifestation a été honorée par les présences de nombreux porte-drapeaux, représentants des différentes associations du monde Combattant et de la Mémoire, le maire de Saint Nazaire en Royans, des membres de la famille et des proches de M. Victor Boiron et de nombreux habitants de la Baume dont M. Duport qui a été à l'origine de la transmission de la plaque et nous a aidés à réunir les personnalités.

Au cimetière, les enfants composent une gerbe de fleurs devant le Monument aux Morts et déposent un galet orné d'un bleuet sur la tombe de chaque soldat inscrit sur la stèle pour rappeler le geste de Survivants qui, au lendemain de la guerre, venaient se recueillir sur les tombes de leurs camarades morts au Combat. Nous écoutons le message de la Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants :

"La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons. (...)

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité. (...)

Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruits, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon. (...)

Le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, et demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

Ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.

En Français. En Européens. En femmes et hommes libres."



©Jacques Douay



Devant la fresque qui orne la façade de notre "Ecole Victor Boiron" :

- Honneurs rendus par les porte-drapeaux
- Pose de la plaque " Victor Boiron & Jean Tournissa dit Paquebot ".
- Rappel des valeurs de ces hommes : courage, générosité, ingéniosité mise au service des autres, solidarité et amitié, conscience toujours en éveil
- Lecture d'un extrait du livre "Vercors" écrit par le Commandant Tanant, chef d'Etat Major de l'armée des résistants du Vercors
- Témoignages des proches de Victor BOIRON : Simone Seyve, Michel Lavorel et Denise Moreau sur ses derniers jours. Moment émouvant et précieux pour nous, habitants de La Baume
- Verre de l'amitié. Réunis dans une même ferveur, chacun partage ce moment privilégié en racontant encore ce qui lui a été transmis par les Anciens, puis repart mesurant une fois de plus le prix de la liberté et la chance de vivre en paix.

LES CONSCRITS ONT « CHANTÉ LES MAI » !



Une odeur de muguet a flotté dans les rues de la Baume d'Hostun la veille du 1er mai... le groupe des jeunes conscrits a fait du porte à porte et offert à de nombreux villageois des brins de muguet ainsi que des chansons répétées pour l'occasion... une initiative des jeunes et du comité des Fêtes avec plein de sourires... Merci à eux !

8ème BIENNALE DES ARTS SINGULIERS ET INNOVANTS

Retrouvez sur le site de la commune ou en mairie l'intégralité du grand article de Frankline Thyrard, dont en voici quelques extraits :

St Etienne et environs (30 lieux) du 1er au 31 mars 2022

La Baume d'Hostun(26) - St Jean en Royans (26) - St Marcellin (38) du 9 au 24 avril 2022

Collectif réuni en une même démarche : promouvoir l'Art Brut, l'Art Singulier et toute forme d'Art Innovant.

Le dessein étant de travailler au plus près de l'Humain avec des artistes médiatisés, reconnus nationalement – voir davantage – aux seules fins de tendre la main à nombre d'entre eux – non reconnus et à découvrir quelques "pépites" ignorées du public.

La Biennale est portée par un esprit d'échange et de partage.

Le projet était de rassembler la population autour du processus de création, inconnu pour beaucoup, de les sensibiliser, de créer un lien avec le village, avec l'habitant.

Le Chalutier, un cadre exceptionnel

Un cadre envié par beaucoup – noble par son architecture, son Historique, sa montagne de souvenirs, son parc boisé.

Les murs parlent, vibrant de ce passé non lointain.

C'était le temps des soeurs infirmières – des malades séjournant au centre de convalescence.

Ce centre a une âme – une respiration.

Il demande à vivre – à revivre intensément, il a un avenir.

L'exposition de La Baume d'Hostun a été couronnée de succès, quant à la qualité, la diversité et passage de tout public (écoliers, jeunes compris).

Cela a été une expérience riche en émotions, échanges, contacts, encouragements, félicitations.

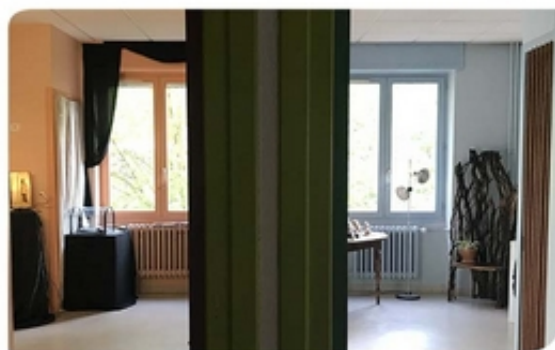
Cet événement était plein de promesses – un pari – amener une Biennale au village ! Un souffle nouveau, une pierre à l'édifice.

Des visiteurs étaient dans l'attente.

Alors ? L'on se revoit en 2024 ? Qui sait ?!

Un merci aux bénévoles du Chalutier, à l'association pour la mise à disposition de cette aile du bâtiment B, à titre gracieux.

Un grand merci aussi à la famille Pellerin, pour leur gentillesse de coeur, leur dévouement, un enchantement pour les artistes recueillis chez eux. Cela aura été singulier jusqu'à la fin. Personne n'oubliera ce passage, ces instants, cette complicité.



Actus Jeunes

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉCANGIÈRE

Visite de Benoît Charlat (suite)

Notre fresque est terminée !

Toutes les fleurs que nous avons réalisées ont été installées en arc-en-ciel avec Nénègle (personnage principal de *Nénègle sur la montagne* de Benoît Charlat).



L'arc-en-ciel fleuri et Nénègle ont servi de décor pour les photos de classe.

Projet de plantations

Samedi 21 mai, des papas et mamans sont venus à l'école avec les maîtresses, Thomas et Benoît pour installer des bacs en rondin de bois.

Avec Thomas, nous allons planter des framboisiers, du romarin, des pieds de lavande, ... ; semer des graines de fleurs ; créer des nichoirs à insectes. **Ainsi nous pourrons observer de près la nature au fil des saisons.**



Lundi matin : grande découverte !

Les rondins ont été achetés par le SIE (Syndicat Intercommunal de l'Écangière), les interventions de Thomas financées par l'APE et les plants et graines donnés par les parents.

Merci à tout le monde de rendre possible ce projet de ré-ensauvagement de la cour !

DES NOUVELLES DES Grandes Sections-CP-CE1

Salon du livre

Zoé : J'ai bien aimé quand on a découpé les personnages du cirque avec Marie Caudry.

Clélia : J'ai appris à bien découper et à bien coller ; par exemple pendant la rencontre avec Marie Caudry, quand j'ai découpé, je voulais faire un dompteur et ça ressemblait à une tête d'éléphant donc j'ai décidé de faire un éléphant.

Gabin : Mon livre préféré c'est « Le jour où le grand chêne est tombé. » car il y a plein d'animaux.

Lilou : Mon livre préféré c'est « La vie des chats mode d'emploi » parce qu'il y a plein de couleurs et j'aime bien les chats.



Fête des mères

Mélie : Pour la fête des mères, on a fait des fleurs avec des compliments pour notre maman.

Lilou : J'ai adoré faire la fleur pour la fête des mères.

Agathe : J'ai adoré faire la fleur et écrire les mots dans la fleur.

David : J'ai adoré coller les pétales et le centre.

Piscine

Cassie : J'ai bien aimé sauter du bord de la piscine jusqu'à la cage à écureuil.

David : J'ai bien aimé glisser sur le toboggan avec la tête première dans l'eau.

Noam : J'ai appris à aider un copain qui aurait un problème dans l'eau. On peut aller le chercher puis le ramener avec une frite que l'on met sous ses aisselles.

Gabin : J'ai bien aimé nager sur le dos dans la piscine.

Naé : J'ai bien aimé quand je me suis accroché à la barre de la cage à écureuil et j'aimais bien passer dessous les barreaux.

Clélia : J'ai appris à nager sur le ventre sans me tenir au bord et j'ai réussi.

Alexis : J'ai réussi à me mettre sur le dos et à nager.

Agathe : J'ai adoré quand on a glissé sur le toboggan et qu'on devait rester longtemps sous l'eau.

Valentine : J'aime bien la piscine parce que j'ai appris à nager sur le dos.

Juliette : J'adore nager sur le dos.

Tao : J'aime bien aller chercher les anneaux sous l'eau.

Mélie : J'ai adoré faire la victime pour le sauvetage avec Téa.

DES NOUVELLES DES CE2-CMI-CM2

Piscine

Nous avons 8 séances piscine du lundi 16/05 au mardi 31/05. Nous y allons tous les matins.

Cloé : Je ne peux pas me baigner mais je regarde depuis les gradins.

Lucile : Je suis dans le groupe de la maîtresse avec les poissons clowns.

Liam : J'aime bien la piscine et on a appris à faire la fusée.

Johan : On a appris à plonger et à nager sur le dos et sur le ventre avec une frite.

Léonie : On a appris à sauter en bouteille.

Léo : On a attrapé des anneaux dans l'eau.

Lucas : J'ai appris à plonger.

Aron : J'aime faire des sauts librement.

Maxime : On fait des plongeurs et ça me perturbe.

Paul : J'aime bien faire les plongeurs mais des fois je perds mes lunettes.

Clément R. : J'aime plonger et aller très profond dans l'eau.

Alexandre : J'adore passer dans la cage à écureuil et aller chercher les anneaux dans l'eau.

Noa : J'aime bien faire le saut en allumette.

Robin : J'aime bien partir du mur et plonger en flèche.

Clémence : J'aime bien nager sous l'eau.

Clément C. : J'aime bien quand on doit plonger depuis les plots et aller chercher des anneaux à 1,80m

Dario : Je n'aime pas nager sur le dos parce que je coule tout le temps.

Téa : J'adore plonger et faire la fusée en poussant avec les jambes.

Manech : J'aime bien plonger depuis les plots.

Théâtre : jeudi 05/05/22

Nous avons eu la chance de faire une séance de théâtre avec Marianne Téton, l'arrière-petite-fille de Victor Boiron. Après son spectacle "Femmes en résistance" à destination des "grands", elle écrit maintenant un spectacle adapté aux plus jeunes. Elle a enregistré les voix des élèves et les utilisera peut-être pour son prochain spectacle (bien sûr, si tel est le cas, un accord sera demandé aux parents)

Silley : J'ai bien aimé faire les statues avec les émotions.

Fabio : J'ai bien aimé quand on a improvisé.

Eva : Marianne était gentille, c'était bien et elle nous a enregistrés. Nous avons aussi créé trois histoires avec toute la classe.

Johan : On a dit notre nom avec un geste et tous les autres devaient le refaire.

Camille : J'ai adoré quand on a fait les scènes d'improvisation, c'était rigolo.

Lucas : Quand on faisait les statues, on était beaucoup à rigoler.

Robin : Je suis devenu tout rouge quand j'ai fait la statue de la colère.

Clément C. : J'ai bien aimé faire les émotions.

Lucile : J'ai adoré regarder mes camarades faire les statues avec les émotions.

Léo : J'ai bien aimé l'histoire avec la petite fille sans doigts.

Paul : J'ai aimé faire les scènes d'improvisation.

Cloé : Marianne nous a lu des extraits des livres qui vont lui servir pour créer sa pièce.

Téa : Je suis déçue car je n'étais pas là.

Manech : Elle va peut-être se servir de nos voix pour son prochain spectacle.

Noa : J'ai bien aimé l'histoire de Jacqueline.

Liam : Cette séance de théâtre était vraiment bien.

Visite de la station d'épuration de Valence

Pour clore notre projet sur l'eau, nous sommes allés visiter la station d'épuration le lundi 02/05/22.

Lilou : Je ne savais pas qu'il y avait autant d'étapes pour nettoyer l'eau.

Lucile : Je ne savais pas que si on mettait bout à bout toutes les canalisations de France, cela ferait 22 fois le tour de la Terre.

Robin : Après traitement, l'eau est rejetée dans le Rhône.

Léonie : Je ne savais pas que l'eau était rejetée dans le fleuve.

Liam : Nous avons découvert que les boues sont utilisées pour produire du gaz.

Eva : Pendant la visite, on devait porter un casque et un gilet.

Cloé : On a cherché tout ce qui pouvait polluer l'eau.

Lucas : Le nettoyage de l'eau comporte 6 étapes :

- ◆ *Maxime* : le dégrillage
- ◆ *Paul* : le déshuilage
- ◆ *Téa* : le dessablage
- ◆ *Maxime* : l'aération
- ◆ la décantation
- ◆ *Manech* : l'analyse et le rejet

Manech : L'aération permet aux bactéries de grossir et de manger les impuretés.

Cloé : On a fait un schéma du cycle de l'eau.

Silley : Il y a beaucoup de grilles pour enlever les déchets.

Téa : On a fait un atelier sur le cycle de l'eau et on devait placer des étiquettes.



En mairie

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les 12 et 19 juin prochains auront lieu le 1er et le 2ème tour des élections législatives. Nous allons élire notre prochain député, celui de la 4ème circonscription de la Drôme. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h et se tiendra dans la salle du conseil de la mairie.

Si vous ne pouvez être présent, n'oubliez pas que vous avez l'opportunité de voter par procuration.

A noter : si certains d'entre vous sont intéressés pour venir nous aider à tenir le bureau de vote, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie :

- 04 75 48 42 41
- ou mairie.la.baume.dhostun@orange.fr

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 7 avril 2022 autorisant M. BULUT Hasan à la modification de la façade Est et la création d'une fenêtre de la maison individuelle - Chemin de la Draye
- Arrêté du Maire du 7 avril 2022 autorisant M. CLOT Etienne à la réalisation d'un pool-house et piscine - Montée des Royets
- Arrêté du Maire du 12 avril 2022 autorisant EARL CLOT & Fils pour la construction d'un hangar pour stockage de matériels avec panneaux photovoltaïques - Route de la Paire

URBANISME - Déclarations préalables

- Arrêté du Maire du 25 mars 2022 autorisant la Mairie de La Baume d'Hostun à la modification de la façade de l'école et création d'une porte - Rue des Platanes
- Arrêté du Maire du 29 mars 2022 autorisant M. Lionel CRON à l'installation de panneaux photovoltaïques - Rue de Belle Vue
- Arrêté du Maire du 8 avril 2022 autorisant SASU HORNET ENERGIES à l'installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiment industriel - Rue des Lilas
- Arrêté du Maire du 9 mai 2022 autorisant M. ROSTAING Anthony à la réalisation d'une clôture et d'enrochement - Chemin des Paillonnières
- Arrêté du Maire du 16 mai 2022 autorisant M. PALAYER Gérard à l'installation de panneaux photovoltaïques - Route de Beaulieu
- Arrêté du Maire du 16 mai 2022 autorisant M. DELORY Cédric à l'installation d'abris de jardin - Rue du Savet

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.



Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

→ avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif

→ à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Exemple : si votre 16ème anniversaire est le 12 avril 2022, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 avril 2022 et le 31 juillet 2022.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Le ministère de l'Intérieur annonce des mesures d'urgence pour désengorger l'instruction des titres d'identité.

Depuis que la vie normale reprend après la pandémie de covid-19, les demandes d'instruction de titres d'identité explosent et les délais s'allongent.

Deux mois, voire trois dans certains départements, pour déposer un dossier de demande de carte d'identité ou de passeport.

Il est rappelé qu'un habitant de n'importe quelle commune peut faire sa demande – et doit être accueilli – dans n'importe quelle autre, pourvu que celle-ci soit équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes.

Titres expirés acceptés pour le bac et les permis de conduire

Enfin, pour permettre de désengorger les files d'attente, le ministère de l'Intérieur annonce une mesure importante : pour les examens qui auront lieu en cette fin d'année scolaire concernant les élèves et les étudiants, notamment le baccalauréat, une tolérance exceptionnelle a été décidée : la présentation d'un titre d'identité expiré depuis moins de cinq ans sera acceptée. Il n'y a donc pas, dans ces cas, d'urgence absolue à faire refaire les titres d'identité. Les rectorats ont pour mission de communiquer cette information d'urgence aux élèves et aux familles, afin « d'éviter d'encombrer encore davantage » les services instructeurs.

Le ministère annonce qu'une mesure similaire est prise pour les examens théoriques et pratiques du permis de conduire. Déjà permise, cette tolérance a été rappelée par le ministère auprès de tous les acteurs concernés.

Économisons l'eau ! RESTRICTION D'EAU PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

En cette période où l'eau commence déjà à manquer dans nos sols, une liste de mesures a été prise par Mme la Préfète, la voici :

- la mise en place des tours d'eau prévues pour l'irrigation agricole et des plans d'économies d'eau pour les entreprises consommatrices d'eau ;
- l'interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et sportifs de toute nature de 7h à 23heures ;
- l'interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage, à l'exception des obligations règlementaires (véhicules sanitaires ou alimentaires), techniques (bétonnières...) et liées à la sécurité ;
- l'interdiction de remplir les piscines sauf première mise en eau suite à une construction ;
- l'interdiction de remise à niveau des piscines ;
- l'interdiction de laver à l'eau les voiries, terrasses et façades ;
- la fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé.

Le respect de ces restrictions fera l'objet de contrôles renforcés par les services de l'Etat, annonce la préfecture. "L'implication de chacun, à cette période précoce de l'année, est indispensable pour préserver au maximum la ressource en eau".

BRUITS DE VOISINAGE

Un rappel toujours important et nécessaire en cette période printanière, quasi estivale où l'on vit de plus en plus à l'extérieur et où l'on commence à dormir les fenêtres ouvertes.

Afin de respecter le voisinage, il est rappelé qu'il est **interdit de faire du bruit** du type "travaux, tondeuse, bruits forts et répétés" **avant 8h30, entre 12h et 14h30 et après 19h30, et sont strictement interdits les dimanches et jours fériés.**



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**

LUTTONS CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES !



Avec ce printemps précoce, les chenilles processionnaires sont maintenant de retour. Après avoir passé l'hiver dans des nids construits dans les branches de pins, elles rejoignent la terre ferme avant de s'enfouir dans le sol. Chacune de ces chenilles tisse ensuite son cocon à quelques centimètres sous terre, avant de se transformer en chrysalide puis en papillon. La chenille processionnaire du pin est classée nuisible. Elle émet des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté. Ces manifestations peuvent s'accompagner de complications graves, particulièrement pour les enfants et les animaux domestiques.

Nous rappelons que les propriétaires de pins sont tenus d'enlever les nids ou de placer des pièges à la descente des chenilles avant le mois de mars. Trop tard ! Mais vous pouvez installer des pièges avec phéromones près des arbres à compter de la mi-juin.

Vous êtes concernés, agissez maintenant !

En raison des dangers que présentent les chenilles pour l'homme et les animaux domestiques, la responsabilité des propriétaires et/ou occupants de terrains pourrait être engagée en cas de plainte et un arrêté municipal va être pris en ce sens.

VOLER AU SECOURS DES HIRONDELLES ET DES PASSEREAUX, attention aux chats !

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) lance un cri d'alarme. Les hirondelles et les martinets sont frappés par un déclin "alarmant". Entre 1989 et 2009, leurs effectifs ont chuté de 41% environ. Agacés par les déjections de ces oiseaux, les nids sont bien souvent détruits pendant la période de nidification. Pour rappel, c'est un délit, ces oiseaux étant protégés depuis 1976.

Les chats domestiques ou errants sont, eux aussi, responsables de nombreuses morts de petits passereaux. Pour rappel ceux-ci ne doivent pas divaguer ! N'oubliez pas qu'une simple clochette sur le collier des chats permet d'éviter cela.



MAISON FRANCE SERVICE située au bureau de poste « Hostun-Eymeux »




Aujourd'hui de nombreuses démarches administratives se font sur internet...

Vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas d'ordinateur ?

Les agents France Services vous délivrent un premier niveau d'accompagnement ou vous orientent pour effectuer vos démarches administratives et numériques relatives à différents partenaires nationaux en toute confidentialité !



L'ensemble de la plaquette est à retrouver sur le site de la commune ou au secrétariat de la mairie.

Les partenaires France Services	
 Pôle emploi	Pôle Emploi : Inscription, actualisation, CV, envoi de documents, recherches ...
 ALLOCATIONS FAMILIALES	Caisse d'allocations familiales : Déclarations trimestrielles, suivi de démarches, simulations, prime d'activités, aide logement, RSA ...
 Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE Agence Nationale des Titres Sécurisés	Agence Nationale des Titres Sécurisés ANTS : Carte grise, permis de conduire, pré-demande CNI et passeport...
 L'Assurance Maladie	Assurance Maladie : création compte AMELI, attestations, carte vitale, complémentaires Santé Solidaire ...
 santé famille retraite services	MSA Mutualité Sociale Agricole : Création de compte, carte vitale, retraite, allocations familiales, logement, prime d'activité, RSA ...
 FINANCES PUBLIQUES	Finances Publiques Impôts : Création de compte en ligne, aide à la déclaration des revenus et paiement en ligne ...
 ASSURANCE RETRAITE L'Assurance Retraite	Assurance Retraite : Préparation dossier, simulations, pension de réversion, relevés de carrière ...
 LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ MINISTÈRE DE LA JUSTICE	Point Justice : orientation sur les droits aux logements, famille, travail, responsabilité civile ...
 LA POSTE	La Poste : création de boîte mail et compte, achat de produits en ligne (timbres, colis) ...

France Services, c'est aussi un espace numérique en libre service avec ordinateur, tablette, une connexion WIFI, une visio pour communiquer en direct avec certains partenaires. Surfez sur le net, créez vos documents administratifs, imprimez, scannez, de manière autonome ou accompagnée !

L'équipe vous accueille sur rendez-vous :

Lundi : 9h - 12h / 14h - 16h

Mardi : 9h30 - 12h / 14h - 16h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Judi : 9h - 12h / 14h - 16h

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Coordonnées pour prendre le rendez-vous : 04.75.05.79.00 / hostun-eymeux@france-services.gouv.fr

9ème FORUM DE L'ALTERNANCE



Le 9ème Forum de l'Alternance en Drôme Nord est organisé en partenariat par la Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Pôle Emploi de Romans, Valence Romans Agglo, la Mairie de Romans.

Il aura lieu le mercredi 15 juin de 14h à 17h à la Salle des Cordeliers à Romans, Il est ouvert à tous !

À tout âge, on peut entreprendre une formation en alternance !

L'Agglo

LE RENDEZ-VOUS DES PARENTS sur la thématique « l'usage des écrans par les ados »



LES RENDEZ-VOUS DES PARENTS #7

Cycle parentalité « des clés pour grandir »

L'usage des écrans par nos ados
Parents, parlons-en !

Mardi
14 juin
2022
18h30 > 20h30
Mours-Saint-Eusèbe

Maison des Associations
Place de l'Europe, Mours-Saint-Eusèbe

valence romans
AGGLO

Avoir un enfant est un évènement majeur dans une vie. Chaque parent rencontre des questionnements, aux différentes étapes de sa parentalité et du développement de son enfant. Parce qu'il n'y a pas de mode d'emploi unique et que la parentalité peut avoir des formes multiples, les rendez-vous des parents ont pour ambition d'ouvrir une boîte à outils dans laquelle les familles sont invitées à piocher à volonté.

Chaque mois, l'Agglo propose une rencontre pour donner aux parents des clés pour aider leur enfant à bien grandir. A chaque rendez-vous, une nouvelle thématique abordée avec un

professionnel : motricité, éveil, alimentation, gestion des émotions.

Ces rendez-vous sont gratuits et tournent sur l'ensemble du territoire de l'Agglo. Ils sont ouverts à tous et un espace garderie est souvent proposé pour les enfants de moins de 10 ans. Le prochain Rendez-vous des parents aura lieu le **mardi 14 juin prochain à 18h30** à Mours-St-Eusèbe, à la maison des associations, place de l'Europe, sur la question de l'usage des écrans par les ados.



LES RENDEZ-VOUS DES PARENTS #7

Cycle parentalité « des clés pour grandir »

Au programme ?

Projection de vidéos, échanges et débats pour mieux réfléchir aux usages des écrans.
Temps d'échanges animé par Sarah Studer, conseillère Jeunesse et Tom Pais, éducateur spécialisé.

Gratuit et ouvert à tous
Garderie pour les enfants de - de 10 ans

Inscription obligatoire sur
valenceromansagglo.fr

+ D'INFOS
parentalite@valenceromansagglo.fr

valence romans
AGGLO

NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLO ÉLECTRIQUE LONGUE DURÉE

POUR TOUS : « Mon Libélo »



Afin d'encourager les habitants du territoire à tester le mode de transport "Vélo à Assistance Électrique", Valence Romans Déplacements vient de lancer son nouveau service public de location "Mon Libélo".

C'est un service de location de vélos pour une durée de 3 à 6 mois.

Pendant cette période, le vélo est à vous, à consommer sans modération !

Vous pouvez retrouver toutes les modalités de location sur le site vrd-mobilites.fr dans l'onglet "Vélo" puis dans la section "Mon Libélo".

Le mot des Associations

Club des jeunes (et moins jeunes) retraités Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités **le vendredi 10 juin à partir de 14h** sur la scène de la salle des fêtes pour les activités habituelles selon la météo (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...)

Date à retenir : le vendredi 9 septembre à midi, repas « grillades-ratatouille » (inscriptions auprès de Jean-Pierre Morin au 06 89 37 87 65)



Photos souvenir du repas « langue de bœuf, tête de veau » par J. Douay

Atelier d'Art Floral Comité des fêtes



La prochaine rencontre aura lieu le **samedi 25 juin à 9h30 au Chalutier** (au rez-de-chaussée du bâtiment principal ou à l'extérieur selon la météo).

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le **16 juin**, veuillez-vous adresser à l'animatrice bénévole **Jacqueline Pinet** (tél: 07 88 88 12 35)

Association Communale de Chasse Agréée

L'Assemblée Générale de l'ACCA aura lieu le **10 juin à 19h30 à la salle des fêtes**.

À l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, plan de chasse, sujets divers...

Le 12 juin, le nettoyage des sentiers se poursuit. Rendez-vous à 8h au local de chasse.

Culture & Cultures

L'Association Culture & Cultures est engagée contre les discriminations et l'exclusion des personnes en situation de handicap, de tout âge. Elle repose sa pratique sur une valeur fondamentale profondément humaniste dans le respect de l'intégrité et de la singularité de chaque individu accueilli.

Créée en 2009, l'Association, agréée Atout France, a particulièrement développé son Pôle Tourisme Adapté qui s'adresse à des enfants, adolescents et adultes dont les manifestations pathologiques ne leur permettent pas de pouvoir intégrer des structures de loisirs de droit commun.

Unique en son genre au niveau régional, voire national, l'Association est progressivement devenue un acteur incontournable auprès des partenaires sociaux (Aide Sociale à l'Enfance), médico-sociaux (Institut Médico Educatif, Foyer d'Accueil Médicalisé, Maison d'Accueil Spécialisé...) et sanitaire (Hôpitaux Psychiatriques), mais également des familles en recherche de solutions.



Les séjours sont organisés dans des gîtes ou des maisons avec des accompagnateurs présents 24h/24h qui sont en charge de l'animation, des activités mais également des actes de la vie quotidienne (repas, courses, ménage) et des soins à apporter aux personnes en fonction des besoins de chacun.

Dans ce cadre, la SCI VAC'ENSEMBLE et l'Association Culture & Cultures ont acquis l'ensemble de la propriété située Quartier Grange Vieille. Ce tènement est composé de 2 bâtiments mitoyens : la maison de maître qui représente le véritable « navire amiral » avec une capacité d'accueil de 14 couchages et une habitation de 6 couchages.

Le contexte sanitaire ne le permet pas actuellement, mais l'Association envisage d'organiser une journée « portes ouvertes » à laquelle la population baumoise sera conviée.

Chorale l'Air de Rien d'Hostun

Hostun

Chorale



L'air de rien

*Avec la participation
de la chorale hommes et des choristes romaines*

CONCERT ANNUEL

Vendredi 10 juin 2022

à 20 h

à Saint Martin d'Hostun

Participation libre

Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes



Familles Rurales a eu 65 ans en mars 2022 ! L'occasion pour les bénévoles d'offrir aux habitants du territoire une journée festive qui aura lieu le **samedi 18 juin** à la salle des fêtes Henri Maret à Jaillans.

Au programme : Assemblée générale, mini ferme itinérante, apéritif partagé, buffet offert (inscription obligatoire), bal folk...

Familles Rurales ne pouvait pas rêver mieux pour le clap de fin de la saison...

Nous remercions les salariés, les intervenants, les bénévoles et toutes les personnes qui nous ont aidés dans l'organisation des activités.

L'été est déjà là et avec lui, arrive le temps des vacances. Le centre de loisirs Kid O'mino sera ouvert du 11 au 29 juillet et du 16 au 30 août 2022.

Avant de nous séparer pour quelques semaines et vous souhaiter un très bel été, nous voulions vous dire combien cette saison a été exceptionnelle puisque nous comptons 304 familles adhérentes.

102 enfants et 190 adultes ont participé aux activités loisirs cette année.

Avec ses 65 ans, l'association ne compte plus les années et l'expérience acquise. C'est grâce à vous que nous le devons ! Nous vous en remercions.

Et longue route à l'association avec vous tous pour continuer à avancer ensemble de la plus belle des façons avec toujours plus de projets.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous retrouvons lors du forum des associations.

Bonnes vacances et à très vite...

L'ensemble du programme de Familles Rurales est à retrouver sur le site de la commune.

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Samedi 4 juin	18h30 ROCHEFORT	
Dimanche 5 juin	10h30 CHATUZANGE	18h30 PIZANÇON
Samedi 11 juin	18h30 BARBIÈRES	
Dimanche 12 juin	10h30 CHATUZANGE	18h30 PIZANÇON
Samedi 18 juin	18h30 EYMEUX	
Dimanche 19 juin	10h30 CHATUZANGE	18h30 PIZANÇON
Samedi 25 juin	18h30 CHARPEY	
Dimanche 26 juin	10h30 CHATUZANGE	18h30 PIZANÇON

Site internet de la paroisse : <https://lesmontsdumatin.catholique.fr>

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
en juillet

Dates à retenir :

3 juin : Don du Sang

3 juin : Marché de produits locaux devant ÉPIFLORA

3 juin : Cinéma en Plein Air au Chalutier (temps convivial en amont)

4 juin : Conseil Municipal

10 juin : Activités des Jeunes Retraités

10 juin : Assemblée Générale de l'A.C.C.A

12 juin : 1er tour des élections législatives

12 juin : Matinée nettoyage des sentiers de l'A.C.C.A

18 juin : FÊTE DE L'ÉTÉ

19 juin : 2ème tour des élections législatives

24 juin : Marché de produits locaux devant ÉPIFLORA

25 juin : Art Floral

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

- le vendredi 3 juin pour formation
- le vendredi 15 juillet
- du lundi 1^{er} au 20 août

En juillet et Août, le secrétariat sera fermé le samedi matin.

En cas d'urgence joindre le numéro d'astreinte au
07 68 42 43 02

Nouveau calendrier des Itinérances du vendredi



- Le 3 juin : La Baume d'Hostun
- Le 10 juin : Hostun
- Le 17 juin : Eymeux
- Le 24 juin : La Baume d'Hostun
- Le 1er juillet : Hostun
- Le 8 juillet : Eymeux
- Le 15 juillet : La Baume d'Hostun
- Le 22 juillet : Hostun
- Le 29 juillet : Eymeux